



Chapitre de livre

2007

Accepted version

Open Access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

---

## Des conjugaisons incertaines : La grand-parentalité dans le prisme de l'adolescence

---

Hummel, Cornelia; Perrenoud, David

### How to cite

HUMMEL, Cornelia, PERRENOUD, David. Des conjugaisons incertaines : La grand-parentalité dans le prisme de l'adolescence. In: Interactions familiales et constructions de l'intimité. Burton-Jeangros C., Lalive d'Epinay C., Widmer E. (Ed.). [s.l.] : L'Harmattan, 2007.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:83326>

## **DES CONJUGAISONS INCERTAINES : LA GRAND-PARENTALITÉ DANS LE PRISME DE L'ADOLESCENCE**

Cornelia Hummel<sup>\*</sup>  
David Perrenoud<sup>\*\*</sup>

### **LE SUCCES DE LA GRAND-PARENTALITE**

Ces deux dernières décennies, une figure s'est imposée sur la scène sociale : le « nouveau » grand-parent. Aussi loin que porte le regard, le succès est là, documenté par la littérature scientifique, promu par la presse spécialisée, inculqué aux uns par le biais des manuels scolaires (Hummel, 1992) et enseigné aux autres dans des écoles *ad hoc*<sup>1</sup>, interconnecté sur la toile, mis en scène au cinéma, instrumentalisé par la publicité. Du « nouveau » grand-parent, on dit qu'il est proche de sa famille sans être envahissant, discrètement généreux, disponible et bienveillant. On dit de lui qu'il est le fruit de la rencontre enchantée entre un phénomène démographique (l'allongement de l'espérance de vie, la baisse du taux de fécondité) et un phénomène sociologique (la privatisation et la sentimentalisation de la famille). Il est jeune, en relativement bonne santé, à l'horizon de la prise de retraite ou déjà retraité, vivant en ménage propre mais à proximité d'au moins un de ses enfants ; il est financièrement à l'abri, ayant bénéficié du plein-emploi et de l'Etat providence (Attias-Donfut, Segalen, 1998, 2001b). De ses relations avec ses petits-enfants, on dit qu'elles sont vitales, le lien les unissant étant naturel. Arthur Kornhaber et Kenneth Woodward écrivent ainsi que le « le lien affectif qui relie grands-parents et enfants est unique. Car les conflits habituels qui apparaissent entre parents et enfants n'existent tout bonnement pas entre grands-parents et enfants (...). Les grands-parents et les enfants sont donc tout naturellement à l'aise les uns avec les autres, tandis que la relation qui les unit à la génération intermédiaire, celle des parents, est chargée d'émotion intense. Les grands-parents et les enfants n'ont pas besoin de *faire*<sup>2</sup> quoi que ce soit pour se rendre réciproquement heureux. Leur bonheur vient de ce qu'ils *sont ensemble* » (1988 :10).

La grand-parentalité serait un nouvel espace relationnel, résultant d'une co-construction active, non-contrainante et évolutive par les grands-parents et leurs petits-enfants. A la suite des travaux de Cherlin et Furstenberg (1986), les études menées sur la grand-parentalité insistent à la fois sur l'absence de normes et de modèles prescrits et sur la diversité des types de relations grands-parents/petits-enfants. Attias-Donfut et Segalen (2001a) soulignent la liberté dont bénéficient les grands-parents dans la conception de leur rôle, car leur statut, « qui résulte de leur rang dans l'ordre des générations, (...) n'est pas identifié à un rôle précis. La relation grands-parents/petits-enfants est finalement volontaire, négociée par chacun des protagonistes » (247). Reprenant une distinction classique en sociologie, Johnson (1983) pose

---

\* Département de sociologie, Université de Genève

\*\* Sociologue indépendant

<sup>1</sup> Les écoles de grands-parents (la plus visible étant l'Ecole des grands-parents européens fondée en 1994).

<sup>2</sup> Souligné par les auteurs.

l'hypothèse que le statut grand-parental est un statut acquis (par opposition à un statut prescrit), qui s'inscrit dans le contexte plus large de relations de parenté à caractère optionnel, discrétionnaire et centré sur la personne. Le « nouveau » grand-parent, démis de sa fonction d'autorité, déchargé du poids de la transmission du patrimoine et des valeurs morales familiales serait alors le bénéficiaire privilégié de la déhiérarchisation des relations intergénérationnelles au sein de la famille (Gourdon, 2001). Toutefois, ce bénéfice est indissociable d'une injonction à la réalisation, par ses propres moyens, des promesses de la grand-parentalité heureuse.

Les grands-parents à qui la parole est donnée ci-après nous permettent d'entrer dans les coulisses du succès et d'explorer les contours de la grand-parentalité contemporaine à la lumière de l'expérience subjective des acteurs principaux. Ils se sont exprimés dans le cadre d'une étude portant sur les relations entre grands-parents et leurs petits-enfants âgés de 12 à 15 ans<sup>3</sup>. La position de la jeune génération dans le parcours de vie – le passage de l'enfance à l'adolescence – est particulièrement propice au questionnement relatif à l'absence de normes et de modèles balisant les relations entre grands-parents et petits-enfants. En effet, l'adolescence marque, pour le petit-fils ou la petite-fille, le début de l'affranchissement de l'agenda parental dans le domaine des contacts avec la parenté. L'adolescent n'est plus en âge d'être gardé par ses grands-parents, il n'accompagne plus forcément ses parents lors de visites. Ayant gagné en autonomie, il est apte à engager des contacts de sa propre initiative, sur la base « volontaire » décrite par Attias-Donfut et Segalen. L'entrée dans l'adolescence constitue de ce fait un révélateur puissant du devenir des relations grands-parents/petits-enfants lorsque les fonctions remplies initialement (solidarité, entraide, par exemple la garde d'enfant ; Coenen-Huther, Kellerhals, Von Allmen, 1994) et qualifiant plutôt la relation grands-parents/parents, perdent leur pertinence.

## DANS LES COULISSES DU SUCCES

### Côté jardin

Martine et Paul Pillet<sup>4</sup> sont retraités et habitent une maison dans la campagne genevoise. Paul, 76 ans, était à la tête d'une entreprise dans le domaine des services et a cessé de travailler il y a six mois ; Martine, 68 ans, travaillait comme secrétaire dans l'entreprise de son mari et est à la retraite depuis plus longtemps. Ils ont trois enfants mariés et six petits-enfants âgés de 7 à 15 ans. Les Pillet apprécient visiblement de parler de leurs petits-enfants, et font preuve d'une certaine réflexivité quand à leur grand-parentalité. Ils insistent beaucoup sur la dimension non-contraignante de leur relation aux petits-enfants. C'est le privilège des grands-parents de ne pas avoir de responsabilités (responsabilité éducative, responsabilité de la gestion du quotidien), et de ne profiter que des bons moments partagés dans un cadre où le maître mot est « liberté ».

Les Pillet soulignent ainsi l'absence de règles présidant aux rencontres avec leurs petits-enfants : « [Martine]<sup>5</sup> *Mais, bon, ils arrivent, ils téléphonent, ils disent : - vous êtes là ? - oui, - on peut monter ? - oui, bon, la maison elle est ouverte, toujours. J'ai bien dit à tout le*

<sup>3</sup> Volet qualitatif de la recherche « Enfants, adolescents et leurs grands-parents dans une société en mutation » (direction : François Hoepflinger) menée dans le cadre du Programme national de recherche PNR52 du Fonds national suisse. Ce volet qualitatif repose sur 34 entretiens menés avec des grands-parents et des adolescents.

<sup>4</sup> Prénoms et noms fictifs. Ce principe est appliqué à l'ensemble des personnes citées dans cet article.

<sup>5</sup> L'entretien a été mené conjointement avec Paul et Martine Pillet.

*monde, la maison ici, c'est votre maison (...). Mais... vraiment, y a pas de programme établi, j'ai dit 'Vraiment, je veux que vous veniez librement, mais que moi, je sois aussi libre vis-à-vis de vous'. [Paul] Oui, c'est tout à fait normal. [Martine] Je veux pas, disons, dire, ben, 'tous les mercredis soirs faut venir manger', ça je veux pas. Je crois que ce serait agréable pour personne. Voilà, parce que ça prendrait un côté obligatoire. Voilà, ça je veux pas. Chacun sa liberté ».* Les Pillet précisent que le principe de liberté s'applique à tous les partenaires. Les grands-parents se sentent libres de déclarer qu'ils ont déjà une activité de prévue lorsqu'ils sont spontanément sollicités pour une visite, de partir en vacances, ou de s'absenter plusieurs semaines (ils possèdent une maison dans le Midi de la France) sans craindre de fragiliser les relations avec leurs descendants

La liberté est encore invoquée lorsqu'il est question du rapport à la scolarité de leurs petites-filles (13 et 15 ans). Ils posent des questions sur l'école, mais se satisfont d'une réponse minimale du type « oui, ça va ». Les deux petites-filles aînées ont eu des trajectoires scolaires différentes, mais les difficultés scolaires de l'une d'elles ne justifient pas une intervention grand-parentale : « *Viviane, c'était différent, parce qu'elle avait de la peine, et pis je sais pas si elle avait envie de faire de longues études, j'en sais rien. [Paul] Oui, mais enfin, faut quand même qu'elle fasse le minimum requis. [Martine] Ouais, mais ça, c'est pas ton problème. Non, je pense qu'on a chacun une grande liberté. Et moi, c'est ce que je voulais, parce que... c'est peut-être mon enfance et ma jeunesse à moi où je me sentais brimée, et ça j'ai dit, je veux pas, ni pour mes enfants, ni pour mes petits-enfants. J'ai dit autant pour eux que pour moi. Moi, j'avais besoin de me sentir libre un peu ».* Les Pillet affirment à plusieurs reprises que l'éducation n'est pas leur affaire, mais bien celle des parents, associant ainsi le rôle éducatif à une entrave à la liberté à la fois pour les « éduquants » et les « éduqués ».

Le caractère non-contraignant, libre et spontané de la relation entre grands-parents et petits-enfants est également un élément important pour Madeleine et Christian Meyer. Madeleine (65 ans, comptable à la retraite) et Christian Meyer (électricien à la retraite) ont trois enfants mariés ainsi que neuf petits-enfants âgés de 7 à 22 ans (l'entretien porte prioritairement sur trois d'entre-eux qui ont 12,13 et 14 ans). Ils vivent dans un appartement de la ceinture urbaine genevoise. Madeleine Meyer parle avec plaisir et fierté de ses petits-enfants, relatant les spécificités de chacun tout en accordant une grande importance à ne pas exposer de relation privilégiée avec l'un ou l'autre. Contrairement aux Pillet qui accueillent plutôt les petits-enfants dans leur maison située à la campagne, les Meyer se déplacent beaucoup au domicile de leurs enfants. Deux familles sur les trois habitent le même immeuble en ville, ce qui favorise de fréquents regroupements plus ou moins improvisés (repas, apéritifs prolongés, sorties à des kermesses). Les grands-parents circulent ainsi d'un domicile à l'autre, la durée de la visite variant en fonction des humeurs et des obligations de chacun.

Alors que chez les Pillet, le rôle éducatif est opposé à la liberté, chez les Meyer il est opposé au relationnel, au sincère. Christian Meyer dit à ce propos : « *L'impression que je ressens, est très sincère : Je n'ai aucune contrainte vis à vis d'eux, aucune charge. Nous sommes dans l'âge où nous avons les bons moments. Nous avons nos petits enfants, et nous n'avons pas l'éducation ».* Madeleine fait écho au propos de son mari<sup>6</sup> : « *Nous, je pense pas qu'on a ce rôle d'éducation. On doit avoir un rôle relationnel, en fait comment dire, c'est eux qui décideront quelle relation ils veulent entretenir avec nous. C'est pas, enfin à mon avis, c'est pas moi qui vais les forcer, ou toujours poser des questions leur dire mais qu'est ce que t'as fait à l'école, qu'est ce que ci qu'est ce que ça, si ils ont envie de le dire, ils le disent. On posera peut-être des questions quand même pour leur montrer qu'on s'intéresse à ce qu'ils font. Ca c'est important. Mais ouais, un rôle d'éducation non. C'est pas notre problème!* ». Le

---

<sup>6</sup> Les entretiens de Madeleine et Christian Meyer ont été menés séparément.

rejet du rôle éducatif est associé à une règle de non-ingérence, les Pillet et les Meyer s'accordant sur le fait que certains domaines sont clairement réservés aux parents. Les commentaires, questions directes et surtout les actes (« on n'est pas là pour réprimander ») en relation avec l'école, le comportement, les habitudes vestimentaires sont malvenus de la part des grands-parents. Il s'agit, dès lors de savoir « rester à sa place » tout en accordant sa confiance à l'adolescent. Cette posture de retrait bienveillant se lit également dans la gestion de la parole adolescente. Tant les Pillet que les Meyer mentionnent la prudence à adopter dans les stratégies conversationnelles, laissant entendre que l'adolescent doit toujours pouvoir se soustraire aux initiatives grand-parentales. Une conversation peut être refusée, ou à tout moment interrompue, les adolescents réclamant la liberté de pouvoir choisir entre parole et silence, et ainsi que celle de déterminer ce qui est dit et ce qui ne l'est pas. Echanger avec un adolescent implique ainsi la maîtrise de la distinction fine entre proposition et imposition de la parole.

Les récits des couples Pillet et Meyer donnent à voir un pacte relationnel spécifique, reposant sur le principe ternaire liberté-confiance-respect. Ce pacte, négocié sur un long terme et incluant également les parents des adolescents, semble convenir aux deux parties considérées. En effet, ni les récits des grands-parents, ni ceux des adolescents n'ont fait état de tensions particulières. Les grands-parents se projettent dans l'avenir avec sérénité, la co-construction de la relation présentant la forme d'une continuité sans heurts.

### **Côté cour**

Christine Rossier a 70 ans et vit seule dans un petit appartement d'une cité HLM genevoise. Elle a exercé diverses professions (vendeuse, ouvrière dans l'horlogerie, surveillante) avant de prendre sa retraite. Elle est séparée de son premier mari et veuve de son deuxième mari. Elle évoque longuement l'enfance de son unique petite-fille Aurélie, 15 ans. Aurélie passait beaucoup de temps chez sa grand-mère, en particulier les nuits du mardi au mercredi et la journée du mercredi, durant toute la durée de l'école primaire. Pour Christine, ces rendez-vous étaient « sacrés » et elle se remémore avec émotion et précision les activités qu'elles ont partagées, « tout ce qu'un enfant aime faire » (aller au parc, tours en manège, excursions, repas).

L'adolescence d'Aurélie, marquée par le passage à l'école secondaire, a profondément transformé leur relation. Christine évoque à plusieurs reprises les regrets et le manque qu'elle ressent par rapport aux années antérieures. Aurélie ne dort plus chez sa grand-mère, et les repas se font rares. Les compétences culinaires de Christine, valorisées durant l'enfance d'Aurélie, ne sont plus prises en compte : « *On se voit plus comme avant. Je l'ai vu samedi, on est allées se manger un MacDo, c'est elle qui a téléphoné, j'avais dit à Patricia 'Tu dis à ta fille, si elle a envie de voir grand-maman, elle me téléphone : - on va manger un truc ? Moi, j'avais prévu tout à fait autre chose, des vol-au-vent, mais elle avait envie de manger un Mac Do, alors voilà, on est allé manger au MacDo. On a joué aux cartes un moment, et pis tout d'un coup, elle m'a dit : - Bon, ben, y en a marre, j'ai dit : - 'Est-ce que je te ramène ? - Ouais ! - Bien. Je peux pas m'imposer* ». Christine sent qu'elle n'a plus accès à une partie croissante de la vie d'Aurélie (en particulier tout ce qui a trait à l'intimité, les « petits copains »), et ses tentatives de dialogue se soldent souvent par un échec.

Christine fait le récit de l'une de ces tentatives, dans lequel transparait à la fois la mise à distance opérée par l'adolescente et la différence de culture entre les deux générations : « *Un jour elle me téléphone, et elle me dit : - Tu sais pas quoi, grand-mère ? - Non, je lui dis, - quoi ? - Je suis indisposée. Là, j'ai senti... ça m'a fait un choc. D'abord parce que nous on en*

*parlait pas, de mon temps, j'ai 70 ans, je vais avoir dans quelque jours 70 ans, on pouvait pas en parler, c'était un sujet qui était tabou, on pouvait pas en parler avec papa et maman, on en parlait parce qu'on avait les leçons, les cours de... avec des maîtresses qui nous expliquaient le sexe etc. Je lui ai dit : Oh, tu vas avoir tes jours ? - C'est mon problème. Ca vous la situe tout de suite. Vous savez, nous on nous dit quand on... avant les périodes on est nerveuse, excitée, pas bien, alors moi, ma réaction ça a été : - Oh, ben tu vas avoir tes jours ! - C'est mon problème, grand-mère. Et c'est fini, c'est point barre terminé. On peut plus en parler ».* Une deuxième anecdote illustre le sentiment de Christine d'être inadéquate dans ses initiatives et, de façon plus générale, dans sa lecture des attentes de sa petite-fille. Aurélie est invitée à un après-midi «Halloween » et Christine lui propose : « Tu veux qu'on aille te chercher un chapeau pointu ? - non, mais ça va pas, grand-mère ? Moi, je me souviens de l'avoir déguisée pour Halloween, acheter un costume... Non, ça lui dit plus rien ».

Enfin, Christine souffre du manque de contact physique avec sa petite-fille. Celle-ci devient fuyante et se laisse difficilement embrasser. Si elle accorde un baiser, c'est sur demande explicite de sa grand-mère : « Mais... elle ne se laisse pas embrasser. Y a des fois, des jours où je lui demande : - Dis voir, aujourd'hui le bisou il est pour quand ?- Tout à l'heure ! Alors je ravale, et puis au bout d'un moment elle vient et pis elle m'embrasse. Oh, quand elle était petite, qu'est-ce que je l'ai bécotée, cette gosse. Ah ouais... Mais je pense que c'est lié à l'âge. Y a une espèce de... timidité ou de... ou bien les vieux sentent mauvais... je sais pas ».

Myriam Keller, 77 ans, regarde aussi le passé avec regret. Elle vit seule dans un grand appartement situé dans un quartier résidentiel de Genève. Elle a cessé de travailler à la naissance de ses deux enfants pour se consacrer à ceux-ci (son mari était cadre). Elle a cinq petits-enfants âgés de 13 à 22 ans. Myriam s'est beaucoup occupée de ses petits-enfants lorsque ceux-ci étaient plus jeunes, elle dit avoir « tout fait » pour eux. Pourtant, ils se sont éloignés d'elle les uns après les autres, ce dont elle souffre beaucoup. La cadette, Stéphanie (13 ans), ne vient presque plus la voir alors qu'elle avait beaucoup d'affection pour sa grand-mère durant son enfance. Elle reproche à sa grand-mère de se plaindre constamment du peu d'attention dont elle fait l'objet, de réclamer qu'on lui téléphone et qu'on lui rende visite et d'exercer du chantage affectif sur ses enfants et petits-enfants. Le manque de culture de Myriam est aussi évoqué, ainsi que son manque d'intérêt pour des domaines qui sont chers à l'adolescente (ses loisirs)<sup>7</sup>.

Au contraire de Christine, Myriam ne tente même plus de trouver des terrains d'échange avec Stéphanie. Elle s'est « retirée », se sent « dépassée » par les jeunes d'aujourd'hui, et a adapté sa façon de marquer son attachement à sa petite-fille. Elle donne l'exemple des cadeaux qu'elle a cessé de faire, désormais remplacés par de l'argent : « J'ai arrêté de lui acheter – parce que je lui achetais des vêtements par douzaines – mais à un moment j'ai cessé, je vois qu'elle a un autre goût ».

Ne sachant comment interpréter cette évolution et se trouvant impuissante à en modifier le cours, Myriam explique la prise de distance de ses petits-enfants « par la vie » : *C'était évolutif. Mais elle [Stéphanie] m'aime beaucoup, elle est très attachée à moi, mais de loin. Je suis la grand-mère quoi.(...) Ca a changé. Elle a les voisins elle a ses petits amis, elle a sa mère, elle a son père qu'elle aime bien malgré ce qui s'est passé<sup>8</sup>. Et...bof, je suis la grand-mère quoi.(...) Nous étions très très très amies, maintenant, par la vie... Avec sa danse, son tennis, ses amies, c'est fini ! Elle me téléphone.(...) Je dois avoir de la place dans son coeur, mais plus de place...c'est un fait. C'est l'évolution...». Ils [les petits-enfants] sont loin, c'est*

---

<sup>7</sup> Le point de vue présenté ici est celui exprimé par Stéphanie dans son entretien.

<sup>8</sup> Les parents de Stéphanie sont divorcés.

*la grand-mère, c'est la vieille...* ». Dans le discours de Myriam, le terme « grand-mère » prend une teinte négative, associée à la solitude et à la vieillesse. Myriam ne s'est d'ailleurs jamais fait appeler « grand-mère » par ses petits-enfants, qui étaient invités à l'appeler par son prénom. Elle évoque la vieillesse comme un facteur entravant la relation, comme si son propre avancement en âge provoquait une mise à l'écart à la fois familiale et sociale. Entremêlant les deux niveaux, Myriam estime que les gens de son âge sont victimes d'une forme de « racisme envers les personnes âgées » et, évoquant le destin similaire de ses amies grand-mères, pose le constat : « *Nous sommes toutes délaissées dans notre petit coin* ».

Les témoignages de Christine et Myriam révèlent la discontinuité de leur trajectoire grand-parentale. La fréquence des comparaisons entre le passé et le présent, le poids des regrets ainsi que l'incertitude, voire le renoncement face au devenir de la relation permettent de distinguer deux moments au sein de la trajectoire, associés à des expériences contrastées de la grand-maternité. Un premier moment est congruent à la petite enfance et à l'enfance de la jeune génération; la grand-mère y remplit une fonction de soutien familial (garde d'enfant) et son rôle a des composantes similaires au rôle maternel (activités maternantes). Un deuxième moment est instauré par la perte des fonctions familiales au moment de l'adolescence du petit-fils et de la petite-fille, perte de fonction qui rend caduque une partie des compétences valorisées durant l'étape précédente et qui provoque un flottement quand à la définition du rôle de grand-mère. Ce deuxième moment est douloureux tant pour Christine que pour Myriam, ayant toutes deux perdu les repères qui balisaient leur grand-maternité jusqu'alors.

## **HORS-CHAMPS : UNE MISE EN SCENE COMPLEXE**

L'expérience de la grand-parentalité s'avère plus complexe dans sa mise en œuvre et plus contrastée dans son résultat que ne le laissent entendre la littérature grand-public et les médias. La liberté, l'épanouissement et l'aisance dans une relation authentique ne sont pas des « cadeaux » sociaux (ou naturels) que tous reçoivent le jour de leur accession au statut de grand-parent. Si les tensions, frustrations et incertitudes quant à la gestion actuelle et au devenir de la relation sont plus présentes dans les récits des familles Rossier et Keller, il n'en reste pas moins que les familles Pillet et Meyer appliquent des stratégies grand-parentales lisibles plutôt que de profiter d'une relation qui s'agencerait toute seule. La liberté et la spontanéité qu'ils évoquent constituent déjà un cadre normatif fort, à l'intérieur duquel prennent place une série de comportements favorables ou défavorables à une relation harmonieuse entre les générations. On reconnaît dans leurs discours certaines des règles « attractives » et « prohibitives » identifiées par Cunningham-Burley (1985). Les entretiens menés avec des grands-parents peu avant et après la naissance de leur premier petit-enfant montrent, d'une part, que les règles prohibitives sont plus nombreuses que les règles attractives et, d'autre part, que ces dernières ne fonctionnent pas seules et sont toujours reliées des règles prohibitives qui les relativisent (par exemple : il faut être disponible *mais* il ne faut pas s'imposer). Les principes normatifs fonctionnant en duo sont également mis au jour par Johnson (1983) dans une étude portant sur le rôle des grand-mères dans le contexte du divorce de leurs enfants. L'auteur formalise (tableau 1) un ensemble de « prescriptions » et de « proscriptions » normatives servant de guide à l'exercice du rôle grand-parental. Johnson rejoint Cunningham-Burley dans son constat de la plus grande fréquence d'évocation des normes proscriptionnelles. Celles-ci présentent aussi un poids qualitativement plus important, les grand-mères les exposant plus longuement et plus en détail dans leur entretien. Les grand-mères montrent ainsi qu'elles ont des conceptions plus claires sur le comportement qu'elles ne doivent pas avoir que sur le comportement qu'elles doivent avoir.

**Tableau 1**

<b>Prescriptions</b>	<b>Proscriptions</b>
Etre présent	Ne pas s'immiscer
Prendre leur défense	Ne pas acheter l'amour
Assurer la continuité familiale	Ne pas donner de conseils
Etre aimant	Ne pas être trop protecteur
Etre un lien avec les parents	Ne pas faire de discipline
Développer leur estime de soi	Ne pas porter de jugement
Etre une source de sécurité	Ne pas être passéiste
Faciliter la tâche des parents	Ne pas avoir trop d'attentes
Garder les petits-enfants	Ne pas être sur leur dos
Avoir du plaisir à être avec les petits-enfants	Ne pas être ennuyeux
Etre divertissant, amusant ( <i>fun</i> )	Ne pas être « vieux-jeu », ringard

(Johnson, 1983 : 562-563)<sup>9</sup>

Appelés à réaliser un exercice d'équilibrisme en évitant à la fois le « trop » et le « trop peu », les grands-parents s'exprimant dans notre étude jouent la carte de la prudence, tant dans leur discours que dans l'attitude qu'ils adoptent envers le petit-fils ou la petite-fille. Cette prudence peut prendre des formes différentes, selon le degré d'incertitude que ressent le grand-parent quant à la définition de son rôle, ou, pour le dire autrement, quant à l'adéquation entre sa propre définition et les attentes d'autrui.

Chez les familles Pillet et Meyer, la prudence s'exprime à travers leur forte réflexivité : ils sont, globalement, assez au clair avec leur rôle mais restent très attentifs à l'évolution de la relation. Les éléments constitutifs de la relation sont sans cesse réinterrogés, voire réinterprétés et les grands-parents sont prêts, à tout moment, à entreprendre des adaptations, des réaménagements afin de préserver le point de convergence entre leur propres attentes et celles de leurs petits-enfants. La continuité sans heurts qui qualifie les relations intergénérationnelles des familles Pillet et Meyer est ainsi à la fois le produit d'une auto-observation rigoureuse (doublée d'une auto-discipline afin de coller au plus près à la philosophie relationnelle défendue) et d'une série de micro-adaptations et renégociations en fonction de l'avancement en âge des petits-enfants. Il en va différemment pour les grands-mères Rossier et Keller pour qui la prudence s'inscrit dans les actes au quotidien. Ces deux grands-mères avaient une lecture aisée d'un certain type de grand-parentalité, adapté à la

---

<sup>9</sup> Notre traduction.

petite-enfance, mais ne savent plus vraiment où se situer et comment jouer leur rôle de façon adéquate aujourd'hui. Le regard qu'elles portent sur la relation à leurs petites-filles n'est pas emprunt de réflexivité, mais d'incertitude, de doute et d'incompréhension.

La variété des expériences grand-parentales telles qu'elles se présentent dans notre étude (les quatre familles convoquées n'épuisant pas la diversité des expériences grand-parentales recueillies) nous invite à proposer deux constats. En premier lieu, la relation grand-parent/petit-enfant ne s'inscrit pas dans un cadre normatif uniforme et partagé de manière équivalente par les partenaires de la relation, mais suppose au contraire des confrontations de modèles et des négociations de valeurs. Ensuite, cette relation ne se réalise pas dans un « vide social », mais suppose une mobilisation de ressources (matérielles, culturelles, symboliques) qui implique tant la trajectoire biographique du grand-parent que la culture familiale des parents ainsi que le mode de vie des petits-enfants.

## LE POIDS DU SCENARIO

C'est maintenant un lieu commun que d'évoquer le mouvement de privatisation qu'a connu l'institution familiale dès la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Kellerhals *et al.* (1984), reprenant Burgess, décrivent le passage d'une famille dite « institution », basée sur une répartition stricte des rôles, sur l'autorité établie des aînés, sur l'obéissance à des normes de fonctionnement explicites, à une famille dite « compagnonnage », basée sur l'égalité des rôles, sur la négociation des normes, tendant davantage à une forme d'épanouissement des ses membres. De Singly (1996a) a souligné, pour sa part, l'émergence d'une famille « conjugale », ou « relationnelle », centrée sur l'épanouissement personnel et la construction négociée des identités par un processus mutuel de « révélation de soi », à travers le regard de la figure du conjoint et/ou du parent et de l'enfant - autrui significatifs par excellence. Les membres de ce nouveau type de famille revendiquent une forte autonomie individuelle, la reconnaissance de leur unicité et, de ce fait, un refus des rôles préétablis au profit d'une négociation récurrente des places et rôles tenus par les uns et les autres. De Singly écrit ainsi : « Ce qui compte ce n'est pas une définition officielle et abstraite des relations, ce n'est pas avant tout la volonté de prolonger une lignée familiale, c'est l'être-ensemble au quotidien. Contrairement à l'axe vertical de la famille antérieure, la famille contemporaine met en avant l'axe horizontal, celui de l'échange mutuel, beaucoup plus valorisé que la diffusion de haut en bas des valeurs, du patrimoine... » (1996b : 32).

Face à des pratiques familiales en mutation, soumises davantage à des aspirations qu'à des recettes et des modes de faire explicites, à des cadres idéologiques (réalisation de soi, mise en avant des choix et droits de l'individu, négociation des identités, prévalence des relations affinitaires) dont les promesses divisent les spécialistes eux-mêmes, à une variété des champs du possible, bref à en ensemble d'opportunités socialement valorisées qui n'en demeurent pas moins des virtualités à concrétiser, les grands-parents contemporains rencontrent tout naturellement une mise en question de la légitimité et de l'évidence de leur statut. Il s'agit en somme d'apprendre à jouer à un nouveau jeu, de s'adapter à un cadre normatif dont les contours (les pratiques valorisées, les aspirations qui président à une relation) sont plus explicites que les contenus (les moyens pour y parvenir, les stratégies à mettre en œuvre).

A cet égard, on observe une potentielle contradiction entre une norme qui tend à s'universaliser (ou se présente du moins comme telle dans de nombreux messages) et l'inégale distribution des atouts sociaux pour réaliser cette norme. Comme le rappelle Claude Martin, « Il est donc inévitablement réducteur de faire du modèle apparemment dominant des couches moyennes diplômées, dominant parce que relayé par les élites et par les médias, le

seul modèle familial de référence. La famille n'est pas également 'individualiste et relationnelle', de même que la 'crise de l'institution' familiale n'a pas la même intensité dans tous les milieux sociaux » (1997: 295-296).

Les valeurs et principes qui concourent au modèle d'une grand-parentalité épanouie ne sont évidemment pas épargnés par cette tendance à l'universalisation d'un modèle socialement situé. Considérant la prolifération d'ouvrages et d'articles consacrés à la grand-parentalité, et leur reconnaissant le mérite d'invalider la thèse de « la fin de la famille », Bernadette Bawin-Legros et Anne Gauthier estiment toutefois que ceux-ci « revêtent une portée bien plus moraliste qu'éthique puisqu'ils définissent a priori autour d'une catégorie partielle, donc partielle, un comportement archétypal visant à l'universalité sociale, au-delà des conditions de possibilité elles-mêmes sociales, du comportement grand-parental » (1991 :143). Plutôt que de présenter ces « habits neufs » de la grand-parentalité (Attias-Donfut et Segalen, 2001b) comme un donné, un acquis sur lequel grands-parents et petits-enfants greffent une relation harmonieuse et évidente, les entretiens effectués au cours de cette recherche nous incitent à problématiser les rapports subjectifs paradoxaux entretenus avec cette norme<sup>10</sup>. « L'invention » de cette relation est loin d'aller de soi, d'autant plus que tous les grands-parents ne sont pas « armés » de la même façon face à un tel enjeu.

## Références

Attias-Donfut C., Segalen M. (1998) *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob.

Attias-Donfut C., Segalen M. (2001a) L'invention de la grand-parentalité, in : Le Gall D., Bettahar Y., *La pluriparentalité*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 243-260.

Attias-Donfut C., Segalen M. (2001b) Introduction & Les habits neufs des grands-parents, in : Attias-Donfut C, Segalen M. (dir.), *Le siècle des grands-parents*, Paris, Autrement.

Attias-Donfut C., Lapierre N., Segalen M. (2002) *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob.

Bawin-Legros B., Gauthier A. (1991) Les grands-parents dans la dynamique familiale, in : Bawin-Legros B. et Kellerhals J., *Relations intergénérationnelles : parenté- transmission – mémoire*, Université de Genève & Université de Liège, pp.140-153.

Bois J.-P. (1991) L'art d'être grand-mère, XVIIe-XIXe siècles, *Annales de démographie historique*, pp.7-17.

Cherlin, A. J., Furstenberg, Jr. F. (1986) *The new American grandparent*, Cambridge, Harvard University Press.

Chvojka E. (2003) *Geschichte der Grosseltern*, Wien, Böhlau.

---

<sup>10</sup> Lors de certains entretiens menés pour la présente étude, les interviewers ont parfois fonctionné comme des agents implicites de ce modèle, les questions sur les fréquences et les avatars de la relation suscitant très vite culpabilité et questionnement (« vous pensez que je devrais les voir plus souvent ? »).

Coenen-Huther Jo., Kellerhals J., Von Allmen M. (1994) *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.

Cunningham-Burley S. (1985) Constructing Grandparenthood : Anticipating Appropriate Action, *Sociology*, Vol.19, N°3, 421-436.

De Singly F. (1996a) *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

De Singly F. (1996b) Le modèle singulier de la famille contemporaine, in : Neyrand G. (dir), *La famille malgré tout*, Panoramiques, Paris, Corlet.

Gourdon V. (2001), *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin.

Johnson C.H. (1983) A Cultural Analysis of the Grandmother, *Research on Aging*, Vol.5, N°4, pp. 547-567.

Kellerhals J., Troutot P.-Y., Lazega E. (1984) *Microsociologie de la famille*, Paris, PUF.

Kornhaber A., Woodward K. (1988) *Grands-parents petits enfants, le lien vital*, Paris, Odile Jacob.

Martin C. (1997), *L'après-divorce. Lien familial et vulnérabilité*, Rennes, Presses université de Rennes.